



CONTRAT DE VILLE

AGGLO DE BRIVE

Appel à Projets 2022

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers.

Date limite de dépôt des dossiers :

30 janvier 2022



Contexte

Le contrat de ville est un dispositif permettant la réalisation de projets urbains en matière d'habitat, d'environnement, d'éducation, de transports, de culture, de sport ou encore de services sociaux, sur des **quartiers présentés comme prioritaires**.

Un contrat de ville a été signé le 8 juillet 2015 entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Il prévoit, chaque année, **la mise en place d'un programme d'actions** pour améliorer les conditions de vie économiques et sociales des habitants des 3 quartiers prioritaires identifiés sur la Commune de Brive : **Les Chapélies, Tujac -Gaubre et Rivet**. Le quartier du Bouygue, qui n'est pas un quartier prioritaire, est maintenu tout de même en veille sociale.

La programmation des actions 2022 prendra en compte les impacts de la crise sanitaire dont les conséquences sociales sont particulièrement prégnantes pour les populations de ces quartiers.

Priorité et cadre de l'appel à projets

Vous trouverez, en annexe, **le détail du cadre d'intervention du contrat de ville**, précisant les orientations et objectifs dans lesquels doivent s'inscrire les projets, au sein des **4 piliers** qui le constitue : **la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, l'emploi et le développement économique et la citoyenneté et valeurs de la République**.

Une attention particulière sera portée aux modalités de construction des projets sur les critères suivants :

- Besoins identifiés justifiés par des éléments de diagnostic ayant conduit à l'élaboration du projet et à identifier un public cible (projets sociaux portés par les 3 centres sociaux municipaux présents sur les quartiers politique de la ville).
- Conception et mise en œuvre du projet avec les structures associatives et institutionnelles du territoire .
- Capacité à mobiliser les habitants et à impulser leur participation au projet .
- Indicateurs de mesure de l'efficience de l'action.
- Mobilisation de cofinancements (droit commun des différentes institutions, fonds privés...).
- à l'examen du bilan qualitatif et quantitatif de l'année antérieure et à la production des indicateurs d'évaluation préalablement posés par la structure porteuse du projet (en cas de renouvellement d'action).

Conditions d'éligibilité

Les bénéficiaires

L'appel à projet du contrat de ville s'adresse aux associations, bailleurs sociaux, établissements publics, collectivités territoriales et autres organismes sans but lucratif (numéro SIRET exigé).

A noter que l'implantation du siège social de la structure n'a pas d'importance : en revanche, les projets menés doivent cibler les habitants des quartiers prioritaires pour être éligibles.

Les actions éligibles

Pour être éligibles, les projets doivent :

- Porter sur des actions spécifiques et non sur le fonctionnement global de la structure porteuse du projet.
- Se dérouler soit en année civile (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre), soit en année dite « scolaire » (du 1^{er} septembre au 31 août suivant) notamment pour les actions relevant du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS); les budgets prévisionnels devront couvrir la même période.
- Concerner les habitants d'un ou plusieurs quartiers prioritaires. Pour savoir si une adresse est située dans le périmètre des quartiers prioritaires, vous pouvez consulter le site suivant : sig.ville.gouv.fr (rubrique « Adresse des quartiers »).
Il est toutefois possible que des habitants « hors quartiers prioritaires » soient concernés, notamment lorsqu'une mixité des publics est recherchée, mais ils doivent demeurer une minorité au regard des habitants en QPV.
- Respecter les valeurs de la République et permettre à tous de bénéficier des actions financées sans distinction d'origine, de culte ou de genre.
- Se dérouler hors temps scolaire.

Modalité de dépôt

Les actions sont présentées par l'opérateur sur le support « **fiche action** » et accompagnées du **budget prévisionnel** équilibré et co-financé. Elles seront adressées par voie dématérialisée à l'adresse suivante : nelly.serin@agglodebrive.fr . Vous trouverez ces documents en pièce jointe du présent appel à projets.

Le budget devra préciser les montants des subventions attendus de chaque partenaire du contrat de ville, en recherchant un équilibre entre les cofinancements.

Toute demande de financement au titre du contrat de ville devra prioritairement et systématiquement mobiliser les crédits de droit commun des institutions partenaires.

Tous les budgets présentés doivent être sincères, réalistes et équilibrés en charges et produits.

L'ensemble des projets sera soumis à l'instruction du comité d'animation qui émettra un avis et qui le proposera au **comité de pilotage** étant la seule instance apte à valider le soutien d'une action afin de définir ainsi la programmation 2022 du Contrat de Ville.

Les actions validées feront l'objet d'une notification par mail accompagnée des modalités de dépôt du dossier de subvention.

Pour tous renseignements et pour un accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre de vos actions et l'élaboration de vos dossiers de subventions (conseil, recherche de cofinancement, rencontre partenariale...), vous pouvez prendre contact auprès de :

- **Emilie ROBERT – Cheffe de service Cohésion Sociale au 05.55.74.93.01**
- **Nelly SERIN – Chargée d'études Politique de la Ville au 05.19.59.14.42**

 **Tout dossier déposé incomplet et/ou déposé hors délai ne pourra être instruit.**

ANNEXE 1 : LES ENJEUX ET LE CADRE DE REFERENCE

Piliers	Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs prioritaires	Pistes ou Exemples d'actions
Développement de l'activité économique et de l'emploi	Emploi	Adapter les parcours d'insertion vers l'emploi	<i>Accompagner les publics pour construire des parcours adaptés</i>	Suivi renforcé des jeunes, 1 ^{er} accueil, actions de remobilisation, service civique, pacte de la 2 ^{ème} chance
			<i>Développer les actions renforçant le partenariat, la lisibilité et le travail en réseau autour de la « recherche d'emploi »</i>	Parcours d'insertion et relais vers les acteurs de proximité Mise en place d'immersion, chantier école...
		Promouvoir l'emploi et développer la connaissance de l'activité économique	<i>Valoriser les filières et les métiers porteurs d'emploi</i>	Actions spécifiques sur la recherche d'emploi, mobilisation de la clause d'insertion dans les marchés publics (levier à l'emploi).
			<i>Promouvoir l'alternance, la diversification des choix professionnels et la mixité des métiers</i>	Actions de sensibilisation auprès du public féminin sur les métiers qui ne leurs sont pas traditionnellement dévolus...
		Favoriser l'accès à l'entreprise	<i>Collaborer avec les entreprises présentes sur le territoire</i>	Visites d'entreprises, rallye métiers, forum emploi, petits déjeuners, débats entreprises/chercheurs d'emploi...
			<i>Développer la médiation à l'entreprise</i>	Actions de promotion de profils ...
	Formation	Faciliter l'entrée et le maintien en formation	<i>Développer les actions renforçant les connaissances de base pour faciliter l'accès à la formation et à la qualification</i>	Remise à niveau, pré-qualification (vente), chantiers professionnalisant, lutte contre l'illettrisme et apprentissage de la langue..., forum offre d'apprentissage
			<i>Développer l'accompagnement durable vers une qualification des publics les plus fragilisés</i>	
		Développer la connaissance et la valorisation des formations notamment auprès des jeunes et leurs familles	<i>Développer l'information, la sensibilisation et la diversité des choix à la formation et à l'alternance</i>	« Forum formation », valorisation de la VAE, modules de découverte des métiers (centres de formation)...
			<i>Développer les actions de valorisation des formations en lien avec les métiers qui recrutent</i>	Création d'une bourse au mérite Visites de centres de formation et /ou d'entreprises, (journées portes ouvertes)
		Lutter contre les préjugés pour promouvoir la formation	<i>Développer les modules permettant l'initiation aux métiers</i>	Visites d'entreprises, découverte et initiation aux métiers, immersions et stages en entreprise, sensibilisation aux stéréotypes liés au sexe
			<i>Valoriser l'expérience de formations réussies</i>	
	Activités économiques	Sensibiliser à la création d'entreprise	<i>Promouvoir, rendre lisible et accessible les actions de création d'entreprises</i>	Réunions de sensibilisation à la création, ateliers sur l'émergence d'activité économique, partage d'expérience
			<i>Renforcer les réseaux pour aider et accompagner à la création d'entreprise</i>	Suivi individuel (éclosion et maturation d'idées) Promotion de réussite (talents de cités, Concours annuel « envol au féminin »)...
		Maintenir et développer une nouvelle activité sur les quartiers	<i>Soutenir les entreprises existantes notamment en facilitant l'accès aux aides de droits communs</i>	Mobiliser les acteurs (CCI, CMA, BGE, AIRELLE,...) Enquête consommateurs et entreprises
			<i>Promouvoir l'activité de proximité et innovante sur les quartiers notamment par l'ESS</i>	Actions de partenariat EPARECA, FISAC
		Promouvoir une meilleure attractivité des quartiers	<i>Favoriser l'attractivité et l'activité économique sur les quartiers par des outils adaptés</i>	Recentrer les équipements à Rivet, résorption de la vacance (logements et locaux commerciaux), mise en place d'une démarche de promotion active des quartiers, pépinières d'entreprises, couveuses...
			<i>Contribuer à améliorer leur image par une promotion active en faveur des quartiers</i>	

Piliers	Axes	Objectifs prioritaires	Organismes / Services responsables	Pistes ou Exemples d'actions
Cadre de vie et renouvellement urbain	Logement et aménagement urbain	Développer l'attractivité résidentielle des quartiers	<i>Développer une stratégie globale de réhabilitation des logements sociaux et de qualité résidentielle</i>	Réhabilitation de barres HLM selon le besoins sur les quartiers prioritaires, aménagement d'équipements de proximité, signalétique, portes d'entrées des quartiers, carrefours, actions collectives décloisonnant les quartiers...
			<i>Améliorer le fonctionnement urbain pour une meilleure lisibilité des parcours et favoriser l'ouverture des quartiers</i>	
		Soutenir les équipements, services et commerces de proximité	<i>Soutenir les activités commerciales présentes et favoriser l'installation de commerces de référence</i>	Promotion des locaux commerciaux des Chapélies, réalisation d'un centre socioculturel sur Rivet, concentrer les services et équipements autour des arcades sur Rivet, développement des espaces de jeux, aménagement de parcours sportifs...
			<i>Accompagner la rénovation urbaine en facilitant l'accès aux espaces publics et en développant les équipements sportifs et socioculturels</i>	
		Accompagner le fonctionnement urbain et social	<i>Mettre en place une Gestion Urbaine de Proximité comme dispositif de veille actif</i>	Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), gestion concertée de la domanialité, cellule de veille, outils de rencontres et d'échanges entre habitants et institutions, marche exploratoire des femmes...
			<i>Veiller à une non spécialisation résidentielle et aux décrochages sociaux, notamment par une politique de peuplement adaptée</i>	
	Transport et mobilité	Adapter l'offre de transport des quartiers aux besoins des habitants	<i>Veiller à l'adéquation de l'offre de transports urbains et les besoins des habitants</i>	Cellules de veille pour l'adaptation des trajets, réaménagement des horaires et de la fréquence, identification des zones d'emploi, micro crédits pour le développement de services, TAD à horaires décalés, plateforme mobilité...
			<i>Développer les actions de mobilité facilitant l'accès à l'emploi en maintenant le TAD à horaires décalés</i>	
		Favoriser la connaissance des transports urbains et l'accès à l'offre	<i>Améliorer la qualité de service et l'information en direction des habitants</i>	Rencontres entre les usagers et le délégataire du réseau urbain, information spécifique en direction des quartiers, parcours découverte trajet, découverte des métiers des transports...
			<i>Développer les actions de découverte et de connaissance des transports urbains</i>	
		Promouvoir les modes de déplacement innovant pour renforcer la mobilité	<i>Promouvoir les modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture</i>	Actions de sensibilisation, centrale de covoiturage, appli mobile, opération de découverte du réseau, apprentissage de la mobilité,
			<i>Développer les actions de sensibilisation et d'apprentissage à la diversité de la mobilité</i>	promotion des modes de déplacement doux, développement des pistes cyclables
	Prévention de la délinquance	Lutter contre la délinquance et la récidive	<i>Donner une réponse adaptée, réactive et systématique à la délinquance locale</i>	Stage de citoyenneté, stage de sensibilisation, réparation pénale, rappel à la loi, maintien présence de la Police sur les territoires opérations...
			<i>Renforcer et adapter la présence des services de police dans les quartiers</i>	
		Renforcer l'effort de prévention en direction des quartiers à travers le CLSPD	<i>Améliorer la connaissance de la délinquance et le partenariat pour construire des réponses concertées et adaptées</i>	Recueil de données statistiques, diagnostic sécurité, actions de prévention routière, intervention dangers d'internet, cellule de veille décrochage scolaire...
			<i>Développer des actions de sensibilisation et de formation auprès des acteurs et des publics pour lutter contre les incivilités</i>	
Développer l'intervention préventive auprès de certains publics		<i>Mettre en place une prévention spécialisée pour accompagner les situations les plus à risque</i>	Prévention spécialisée, actions d'information (violences conjugales, agressions sexuelles, harcèlement...), à l'intention des acteurs et professionnels de terrain...	
		<i>Lutter contre la violence faite aux femmes en les associant à la sécurité et à la tranquillité publique</i>		

Piliers	Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs prioritaires	Pistes ou Exemples d'actions	
Cohésion sociale	Réussite éducative	Soutenir la réussite éducative	<i>Favoriser les trajectoires éducatives et scolaires positives et adaptées dès le plus jeune âge</i>	Soutien du Dispositif de Réussite Educative, actions CLAS, activités péri et extra scolaires, dispositifs spécifiques (plus de maîtres que de classes, cellule décrochage, scolarisation moins de 3 ans, ...)	
			<i>Développer les dispositifs d'accompagnement à la scolarité en impliquant les parents</i>		
		Améliorer le lien entre les parents et l'école pour la réussite des enfants	<i>Associer les parents à la scolarité de leurs enfants en les accompagnant vers et dans l'école</i>	Goûters lecture, opération « Lire et faire lire », actions de sensibilisation à l'enjeu de l'orientation, rencontre entre parents et anciens élèves en réussite, création d'une comédie musicale (parents, enfants, bénévoles)	
			<i>Renforcer l'accueil de qualité et la participation des parents au sein de l'école</i>		
		Faire de la culture, des loisirs et des sports un levier de réussite	<i>Favoriser l'accessibilité et la diversité de l'offre en équipements et en activités</i>	Améliorer les pratiques artistiques et sportives (péri-scolaire), augmenter la pratique d'une activité physique pérenne, développer les échanges et découvertes des sports en partenariat avec les clubs, notamment les filles, développer des projets autour du cinéma...	
			<i>Développer l'orientation des enfants vers la pratique encadrée en club ou association</i>		
		Familles et parentalité	Affiner la connaissance des besoins des familles dans une démarche concertée et préventive	<i>Renforcer le partenariat et la coordination pour favoriser le repérage, la connaissance et le suivi des besoins des familles</i>	Cellule de veille, animation de réseau, actions d'information et de prévention des risques, lecture parents / enfants, groupe de parole (professionnels de santé)
				<i>Soutenir les actions de prévention et de soutien à la parentalité dès la petite enfance</i>	
			Développer les actions valorisant les compétences et les capacités à agir des parents	<i>Promouvoir les espaces de dialogue, de médiation et de partage d'expériences entre parents</i>	Actions familles sur les centres socioculturels, médiation scolaire, développer les espaces et les temps dédiés aux familles (lieux d'écoute parents enfants, espaces d'échanges, parents ressources...)
	<i>Développer les actions favorisant les relations, l'échange et les temps de partage entre parents et enfants</i>				
	Favoriser l'intégration des familles les plus vulnérables dans le tissu local		<i>Développer les actions favorisant la maîtrise de la langue et la restauration des liens intrafamiliaux</i>	Atelier « Alphabétisation et culture », favoriser l'apprentissage de la langue, augmenter le nombre de places en FLS), actions en direction des parents au sein des structures d'accueil, travail de rue, accompagnements des familles vers les dispositifs	
			<i>Développer une offre de garde alternative et de qualité adaptée aux besoins des familles</i>		
	Santé et accès aux droits	Soutenir l'accès aux droits et aux services pour tous	<i>Favoriser l'accès aux droits des habitants des quartiers et lutter contre les non recours</i>	Accès aux droits et soins de premiers recours pour tous (info CAF, contraception, IVG, personnes âgées...), création d'un Point d'Accès aux Droits (secteur est), avec un accent particulier sur le droit des étrangers, portes ouvertes, interventions de professionnels du droit dans les centres, les écoles...	
			<i>Développer les actions d'information et de sensibilisation en mobilisant les acteurs de terrain</i>		
		Améliorer la prévention santé sur les quartiers et coordonner l'existant	<i>Maintenir l'existant et développer des actions innovantes en matière de prévention</i>	Actions de santé dans les quartiers (ateliers, actions types « un fruit pour la récré », ICAPS...Promotion de l'activité physique (guide d'activités physiques, , alimentation...)	
<i>Favoriser la coordination des actions de prévention et des acteurs</i>					
Développer les liens entre acteurs et l'accompagnement aux soins		<i>Faciliter l'accès vers les prises en charge spécifique après dépistage</i>	Info collective parents / enfants, actions de prise en charge des élèves dépistés (retour carte lettre, parcours de soins), faciliter les déplacements vers les structures spécialisées, permanences de soins mobiles		
		<i>Développer les actions favorisant le lien entre les habitants et les professionnels de santé</i>			

Piliers	Axes	Objectifs stratégiques	Objectifs prioritaires	Pistes ou Exemples d'actions
Citoyenneté et valeurs de la République	Lien social et participation	Développer le lien social et réduire l'isolement social, culturel et générationnel	<i>Organiser des animations ciblées et diversifiées en privilégiant les projets partagés décloisonnant les quartiers</i>	Activités de proximité (fêtes de quartiers, soirées à thème, ateliers, accueil nouveaux arrivants, vide grenier...), animations de quartiers partagées et co-construites, adulte relais dédié et formé au développement du lien social, manifestations multiculturelles, inter-générationnelles et solidaires (rallye familial, visite...)
			<i>Favoriser les lieux de rencontres et d'échanges collectifs</i>	
		Informer et sensibiliser les habitants à la vie des quartiers et de la cité	<i>Développer de nouveaux modes de communication pour informer et sensibiliser les habitants</i>	Actions autour de l'interconnaissance des acteurs (information sur les services existants, les associations, ...), habitants relais, actions visant à « aller vers... »
			<i>Permettre une meilleure lisibilité des missions des différents acteurs</i>	
		Organiser la consultation, la concertation et la participation avec les habitants	<i>Mettre en place des démarches concertées entre acteurs en associant les habitants au pilotage des projets</i>	Conseils citoyens, recueil des demandes exprimées par les habitants (GUP), groupe d'échanges sur les pratiques et les évolutions incluant des habitants, diagnostic en marchant pour aller à la rencontre des habitants, conseils de quartier
			<i>Soutenir les associations de proximité en accompagnant et en formant les bénévoles</i>	
	Apprentissage de la citoyenneté	Promouvoir les valeurs de la république et le principe de laïcité	<i>Développer les actions permettant une meilleure connaissance et appropriation des valeurs de la République</i>	Charte de laïcité, communication positive, intervention dans les collèges sur la citoyenneté (passeport, droit de vote...), module de formation des intervenants, rencontre administration / public, intervention dans le cadre des activités périscolaires...
			<i>Promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté et la connaissance des droits et des devoirs notamment auprès des collégiens et leurs familles</i>	
		Développer les actions valorisant les capacités à agir des habitants	<i>Soutenir les actions favorisant le rapprochement entre les habitants et les institutions</i>	Conseil Citoyen, service civique, consultation des habitants, formation, action de promotion du bénévolat, veillées familiales
			<i>Développer et inciter à la participation et l'engagement des habitants</i>	
		lutte contre les discriminations et transmettre les valeurs de l'égalité	<i>Faire connaître et reconnaître les discriminations notamment en valorisant la richesse de la diversité culturelle</i>	Actions de promotion pour l'égalité filles garçons, ouverture par le conte, conférence débats favorisant les échanges, événements de sensibilisation des publics, formation des acteurs, rallye citoyen
			<i>Développer les actions de promotion à l'égalité femmes/hommes notamment en valorisant la participation des femmes</i>	